



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N°01-12AY4C-DL22

CONTEXTE

African Youth4Climate est une initiative fédératrice issue de la volonté de délégués Africains et des expériences réussies de la Taskforce Jeunesse Béninoise pour le Climat et la Conférence des Parties "Benin Youth4Climate" mise en place dans le cadre du sommet des jeunes des Nations Unies "Youth4Climate: Driving Ambition" à la PréCOP26 à Milan. La Taskforce a pu réunir les jeunes leaders engagés à la lutte contre le changement climatique avec divers échanges et partages d'expériences pour des idées novatrices, des propositions concrètes et synergie d'action climatique avec les parties prenantes avant et après la COP26.

Plusieurs travaux ont été menés sur les principales thématiques définies par les Nations Unies et le Gouvernement Italien pour la Pré-COP26. En d'autres termes plusieurs travaux ont été effectués en prenant en compte les grandes lignes et propositions concrètes préliminaires portant sur :

- **l'inclusion, la participation et l'engagement des jeunes à l'action climatique ;**
- **la reprise ou relance durable face à la COVID-19;**
- **la finance, la fiscalité verte et le tourisme durable;**
- **l'engagement des acteurs non étatiques incluant des propositions concrètes pour l'eau, l'énergie, l'alimentation durables et résilients au climat, et**
- **la prise de Conscience Sociétale comprenant l'éducation, le genre et l'inclusion des populations autochtones.**

African Youth4Climate envisage d'être **une organisation continentale qui fédère et garantit, dans un cadre formel, la synergie d'action climatique, l'inclusion de la voix des jeunes et leurs innovations vertes diversifiées pour une Afrique saine, neutre en carbone, résiliente, plus juste, pacifique et durable.**

En tant qu'organisation fédératrice, **African Youth4Climate vise à unir les réseaux, organisations, entreprises vertes et parties prenantes membres en fédérant les actions climatiques sur tout le continent pour inclure et suivre de manière formelle, régulière et concrète la voix ainsi que les innovations des jeunes dans les processus décisionnels de l'Union Africaine et des Nations Unies sur les questions climatiques, environnementales et de durabilité.**

De façon spécifique, African Youth4Climate a pour objectif de :

- identifier, fédérer les réseaux et actions climatiques des jeunes pour une lutte efficace contre le changement climatique en Afrique ;
- créer un espace continental formel et institutionnel pour des dialogues réguliers et sérieux avec les jeunes et parties prenantes, et un système de suivi efficace de la mise en œuvre des propositions, stratégies et politiques climatiques pour une meilleure durabilité en Afrique ;

- renforcer et accroître le leadership des jeunes engagés à la lutte contre le changement climatique avec une forte représentation dans les instances de prise de décisions locales, nationales et internationales ;
- faciliter l'accès à des fonds et aux appuis dédiés à la mise à l'échelle des initiatives climatiques aux plans international, continental, national et local.
- suivre l'inclusion des organisations, entreprises et innovation des jeunes dans les négociations et la mise en œuvre des résolutions fortes pour une vraie justice climatique en Afrique et sous tous ces angles.

Officiellement lancée le 30 Octobre à la COY16 tenue à Glasgow, l'initiative African Youth4Climate a connu plusieurs activités réussies dont:

- **la Contribution à l'élaboration et à la vulgarisation du "Manifeste Youth4Climate" présentant diverses propositions concrètes sur les thématiques d'urgence climatique aux niveaux mondial, national et local;**
- **l'élaboration et la publication de la « DÉCLARATION DE GLASGOW PAR LA JEUNESSE AFRICAINE POUR LE CLIMAT » ;**
- **diverses audiences avec des institutions;**
- **la participation à la COP26 et la représentation de la jeunesse à diverses activités ;**
- **la mise en œuvre du Projet de Recyclage et Gestion Ecologique des Déchets (PReGED) ;**
- **la participation et la mise œuvre de diverses activités dont 03 sessions à la COP27.**

Bien que ces activités soient menées à succès, il urge d'innover et de mettre à l'échelle des initiatives communes dans un cadre beaucoup plus formel et garantissant non seulement une meilleure autonomie à African Youth4Climate mais aussi la pérennisation de son fonctionnement en toute crédibilité et synergie avec les parties prenantes.

Dans le cadre de cette structuration formelle de African Youth4Climate, le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé à l'endroit des membres officiels qualifiés et ressortissants des pays de l'Union Africaine.

CADRAGE DE LA CONSULTATION VOLONTAIRE

La présente consultation se concentrera au prime abord sur l'état des lieux du cadre légal et réglementaire afin d'identifier les bonnes expériences à capitaliser et les défis à relever pour un meilleur engagement des parties prenantes.

Ensuite, elle permettra d'établir une étude de faisabilité juridique devant aboutir à des propositions de structuration et de fonctionnement formel de African Youth4Climate avec une prise en compte des besoins, recommandations ou suggestions des parties prenantes.

Enfin, elle devra permettre de rendre opérationnelles les options retenues pour garantir à African Youth4Climate l'accomplissement de sa mission en toute légalité.

OBJECTIF GENERAL

Commission N°1 chargée de proposition de texte

Faire un état des lieux du cadre légal et réglementaire en vue de proposer de textes ainsi que des recommandations garantissant la structuration et le fonctionnement formel de African Youth4Climate en Afrique.

Commission N°2 chargée de l'organisation des Assemblée Générales Constitutives et de la formalisation

Assurer l'inclusion des parties prenantes, l'organisation des Assemblées Générales Constitutives et l'application des textes adoptés pour la structuration et le fonctionnement formel de African Youth4Climate en Afrique.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Commission N°1

- O₁ : définir et analyser le cadre légal et réglementaire des organisations ou associations fédératrices aux niveaux national, régional et continental ;
- O₂ : proposer le type de statut juridique le plus adapté ou bénéfique à la mise en œuvre des activités de African Youth4Climate en Afrique ;
- O₃ : proposer les bases réglementaires ou orientations juridiques (statuts, règlement intérieur, et autres textes juridiques nécessaires) pour la structuration formelle et le fonctionnement légal de African Youth4Climate aux niveaux national, régional et continental.

Commission N°2

- O₁ : appuyer la Commission N°1 via le suivi de la bonne exécution des activités en respect de l'agenda prévu et le recueil des suggestions des membres officiels ainsi que la mobilisation, si nécessaire, d'expertises externes sur des aspects bien précis ;
- O₂ : assurer la bonne organisation des assemblées générales électives et constitutives de African Youth4Climate ;
- O₃ : assister les diverses sections élues dans les processus de formalisation.

RESULTATS ATTENDUS

Commission N°1

- R₁ : un état des lieux du cadre légal et réglementaire des organisations ou associations fédératrices aux niveaux national, régional et continental
- R₂ : une analyse des bonnes pratiques à capitaliser pour la structuration formelle et le fonctionnement de African Youth4Climate
- R₃ : une proposition de statut juridique le plus adapté à la mise en œuvre des activités de African Youth4Climate en Afrique
- R₄ : une proposition de bases réglementaires (statuts, règlement intérieur, chartes,...) assurant la structuration formelle et le fonctionnement de African Youth4Climate
- R₅ : un guide d'orientation ou de compréhension des textes validés.

Commission N°2

R1 : un agenda bien défini avec la Commission N°1 et rigoureusement respecté

R2 : un recueil de suggestions, d'observations ou de contributions internes et externes sur des aspects précis des propositions de la Commission N°1

R3 : tenue des assemblées générales électives et constitutives de African Youth4Climate conformément au planning établi

R4 : formalisation effective de African Youth4Climate ainsi que ses sections (démembrements) aux niveaux nation, régional et international

PRODUITS ET LIVRABLES

Commission N°1:

PL1 : des rapports hebdomadaires incluant les avancées obtenues par la Commission N°1 à transmettre à la Commission N°2

PL2 : un rapport incluant l'état des lieux ainsi que les propositions juridiques faites par la Commission N°1 à transmettre à la Commission N°2

PL3 : un rapport final incluant les propositions juridiques validées et un guide d'orientation ou de bonne compréhension des textes validés

Commission N°2 :

PL1 : un rapport mensuel de suivi incluant les avancées obtenues

PL2 : un recueil de suggestions, d'observations ou de contributions internes et externes sur des aspects précis des propositions de la Commission N°1 à transmettre à la Commission N°2

PL3 : un rapport final de consultation

PROFIL DES MEMBRES DE COORDINATION

Commission N°1 et Commission N°2

L'équipe de coordination des Membres de la Commission N°1 comprend **Un(e) Coordonnateur(trice), Un(e) Facilitateur(trice), et Un(e) Rapporteur(trice)** répondant tous aux critères ci-après :

- être membres Officiels de African Youth4Climate, c'est-à-dire ayant tous signé la Charte d'Ethique et de Bonnes Conduite de African Youth4Climate ;

- avoir suivi au moins deux (02) des trois premières sessions après leur adhésion en tant que membres officiels de African Youth4Climate ;

- avoir au moins cinq (05) années de vie associative marquées par divers postes de responsabilités et performances vérifiables ;

- avoir un diplôme au moins de niveau universitaire (Licence) : être spécialiste en science environnementale, en développement durable ou communautaire, en administration et en science juridique serait un grand atout ;

- justifier d'une expérience avérée dans la formalisation d'organisation à but non lucratif serait un atout ;
- être entièrement disponibles (au moins 15h par semaine) pour travailler en ligne et atteindre les résultats sur toute la période de consultation volontaire et selon l'agenda de travail établi ;
- faire preuve d'un excellent esprit d'équipe et de leadership.

PROFIL DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Les Commission N°1 et Commission N°2 sont toutes composées d'un effectif maximal de **quatre (04) membres** en dehors de la coordination, c'est-à-dire un effectif total de 07 membres chacune. Ils doivent répondre aux critères ci-après :

- être membres Officiels de African Youth4Climate, c'est-à-dire ayant tous signé la Charte d'Ethique et de Bonnes Conduite de African Youth4Climate ;
- avoir suivi au moins une (01) des trois sessions après leur adhésion en tant que membres officiels de African Youth4Climate ;
- avoir au moins deux (02) années de vie associative marquées par divers postes de responsabilités et performances vérifiables ;
- avoir un diplôme au moins de niveau universitaire (Licence) : être spécialiste en science environnementale, en développement durable ou communautaire, en administration et en science juridique serait un grand atout ;
- justifier d'une expérience avérée dans la formalisation d'organisation à but non lucratif serait un atout ;
- être entièrement disponibles (au moins 15h par semaine) pour travailler en ligne et atteindre les résultats sur toute la période de consultation volontaire et selon l'agenda de travail établi et
- faire preuve d'un excellent esprit d'équipe et de leadership.

DUREE : deux (02) mois

PERIODE : Décembre 2022 au Février 2023 **DEMARRAGE DES ACTIVITES**: 20 décembre 2022

NB: la présente consultation est totalement volontaire et bénévole. Toutefois, les contributions satisfaisantes et forts engagements des membres de commissions seront marqués par une attestation.

PROCESSUS DE CANDIDATURE ET PIECES

- Un formulaire à remplir au lien ci-après : <https://youth4climate.org/consult-mb>
- Un curriculum Vitae détaillé
- Une preuve de diplôme université (copie d'une attestation, certificat,...)

DATE LIMITE: 18 décembre à 23H CET Time (GMT+1)

INFOLINE: +229 67 74 90 63 Email: contact@youth4climate.org